



Avril 2020

Brève de Lympia

N° 2020-04

Les articles de la Brève de Lympia du mois de mars, écrits début mars étaient très optimistes en raison d'une évolution favorable de la situation avec de nettes améliorations contractuelles, réglementaires et technologiques sur le port de Nice. Pourtant au même moment, plus ou moins secrètement, le coronavirus lançait son attaque sur l'Europe méditerranéenne touchant d'abord l'Italie, ensuite l'Espagne et la France fauchant la vie de milliers de personnes. Cette pandémie est-elle liée à la pollution, à l'environnement ? A-t-elle des conséquences sur notre vie ? A ces deux questions, nous pouvons répondre certainement : oui !

Quelles sont les suites possibles ? Des réponses économiques locales, régionales, nationales et européennes sont envisagées via une relance « verte » jusqu'au sommet de l'Union Européenne.

Sur le plan local, une information importante pour les Niçois

Ralentissement économique et meilleure qualité de l'air

Le confinement induisant le ralentissement de l'activité économique et l'effondrement du tourisme pose le problème de la survie des entreprises et de l'emploi. Seul aspect positif de cette situation, la qualité de l'air s'améliore. La réduction drastique des véhicules terrestres et la diminution très importante de la circulation des avions et des navires entraînent une amélioration de la qualité de l'air. Selon D. Robin, Directeur d'AtmoSud le taux de pollution a diminué de 60%. (*Nice matin du 23 mars 2020*)

Dès la reprise, la pollution aérienne reprendra.

Notre capteur d'air reste sur la couleur verte soulignant la bonne qualité de l'air



Capteur d'air de l'AnqaeV, le 15/04/2020

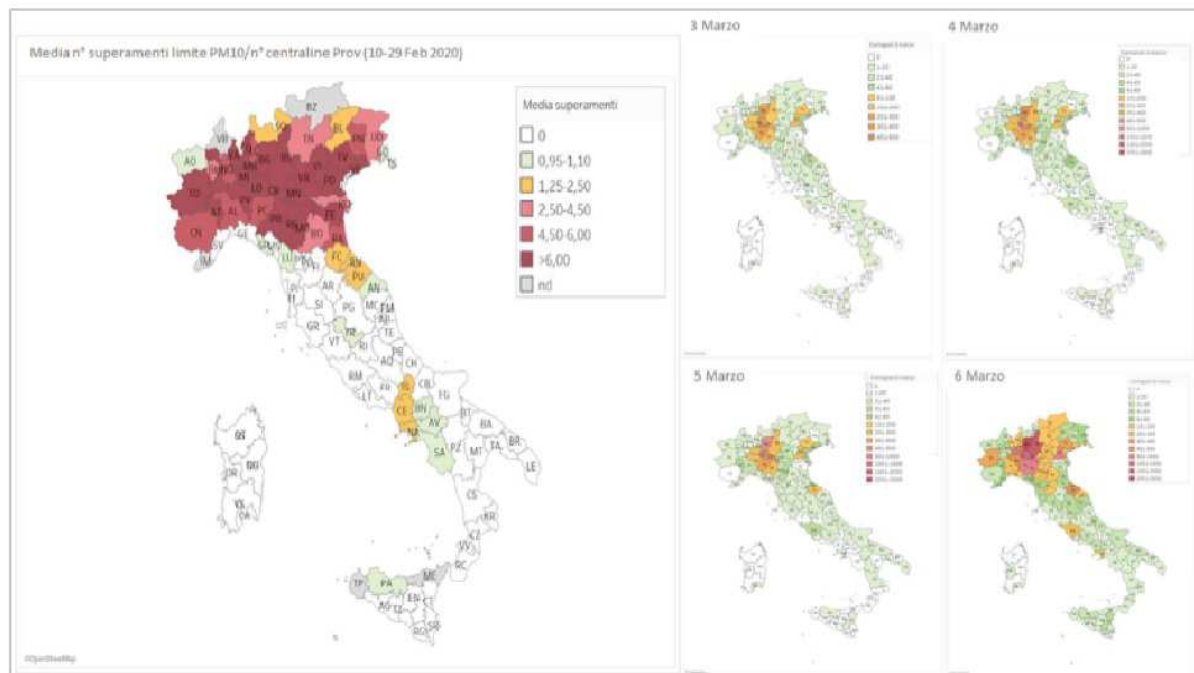


Le Covid 19 : une pandémie liée à la pollution par les particules fines et à la destruction de la biodiversité ?

La pandémie et les particules fines

Dès les premières semaines suivant le très rapide développement du Covid 19 en Italie du Nord, une étude scientifique de chercheurs des universités de Milan, Bari et Bologne s'appuyant sur les données de la Société Italienne de Médecine faisait un rapprochement entre les fortes pollutions aux particules fines et ultrafines sur l'Italie du Nord et cette pandémie frappant durement et essentiellement la Lombardie et la Vénétie. « *Relazione circa effetto dell'inquinamento da particolato atmosferico e la diffusione di virus nella popolazione.* »

La carte suivante présente cette concordance entre la présence massive des particules fines de 10 microns (10μ) sur le Nord de la péninsule italienne et la progression fulgurante de la pandémie entre les 3 et 6 mars 2020.



Le 4 avril 2020, le département de statistiques biologiques de l'Université américaine d'Harvard publiait un article scientifique liant l'exposition à un air dégradé par les particules fines et la vulnérabilité au covid 19. « Exposure to air pollution and COVID 19 mortality in United States ». <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.04.05.20054502v1.full.pdf>

Cette corrélation avait été remarquée lors de l'épidémie du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) par des universitaires chinois en novembre 2003 dans la revue « *biomedicalecentrale* » (BMC). « Air pollution and case fatality of SARS in the People's Republic of China: an ecologic study. » <https://ehjournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/1476-069X-2-15>

Lors du retour des activités économiques, il faudra veiller tout particulièrement à la pollution aérienne et continuer à la réduire avec détermination, comme le fait l'ensemble des acteurs autour du port de Nice : Métropole Nice Côte d'Azur, Etat, AtmoSud, CCI, les armateurs, le



secteur associatif, chercheurs avec l'appui de la Commission Locale de la Proximité et de l'Environnement du port de Nice

La pandémie et la destruction de la biodiversité

Le Coronavirus ou Covid 19, aurait été propagé à partir du marché aux animaux sauvages de Wuhan (République Populaire de Chine). Le pangolin, mammifère à écailles, a été accusé, auparavant, il était question des singes et de la viande de brousse en Afrique comme vecteurs du Sida, la chauve-souris aurait sa part dans la diffusion d'Ebola, les gallinacés avec la grippe aviaire, le moustique tigre pour le chikungunya. Ces maladies virales et autres en provenance des animaux s'appellent des zoonoses.



Mère pangolin et son petit

Elles se développent lorsque des animaux sauvages entrent en contact avec les humains. Le développement rapide a lieu dans les lieux où la forêt et les milieux naturels sont détruits au profit de l'agriculture ou de la ville. Les animaux comme les chauves-souris qui vivent en symbiose avec les virus depuis des millions d'années, chassés de leur habitat, entrent en contact avec l'homme transmettant des virus qui s'adaptent rapidement à l'homme. Mais ce dernier n'ayant pas cohabité durant des millions d'années avec ces nouveaux virus souffre énormément et en meurt parfois.

Les travaux de Philippe Grandcolas, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'Institut de systématique, évolution, biodiversité, unité de recherche du Muséum National d'Histoire Naturelle, du CNRS, de l'Université Pierre et Marie Curie et de l'École Pratique des Hautes Études, apportent une vision scientifique d'un phénomène peu expliqué dans les médias. Un de ses textes « Le Covid 19 n'est pas qu'un problème médical » paru dans le Monde du 8 avril 2020 permet de comprendre les mécanismes en cause. Ce chercheur explique pourquoi le maintien de la biodiversité reste nécessaire à l'humanité et souhaite une véritable protection du milieu naturel évitant de la sorte des cohabitations dangereuses. Sciences & Avenir a publié un texte autorisant une bonne compréhension des effets délétères des interférences de l'homme sur la biodiversité, effets qui se retournent, aujourd'hui, contre lui-même. https://www.sciencesetavenir.fr/sciences/pandemie-s-l-interference-de-l-homme-sur-la-biodiversite-en-cause_143420

Le Covid 19 : l'économie des transports touchée et les appels d'officiels à la transition économique « verte »

L'économie des transports est durement et durablement touchée

Les épisodes répétés de paquebots de croisière ne pouvant débarquer les passagers et hommes d'équipage infectés par le coronavirus ont fait la une des médias. Pourtant ces nouveaux géants des mers ayant demandé d'énormes investissements sont remis en cause économiquement.



Non seulement l'économiste Philippe Escande évoque ce problème dans le quotidien, Le Monde du 3 avril 2020 « *Cauchemar en mer* », mais le Journal des professionnels de la marine marchande étudie attentivement ce problème « *Quels seront les effets post-traumatiques du Covid 19 sur le secteur de la croisière* » par Yann Alix.

<http://www.journalmarinemarchande.eu/actualite/quels-seront-les-effets-post-traumatiques-du-covid-19-sur-le-secteur-de-la-croisiere>



Paquebot australien cherchant port d'accueil avec des passagers infectés

L'aviation n'est pas épargnée, les images des aéroports déserts frappent l'imagination et Guy Dutheil dans le Monde du 10 avril pose le problème de la survie de certaines compagnies et la réduction des activités des plus puissantes. L'Antenne, le journal des professionnels du transport indique qu'Airbus est contraint de diminuer ses cadences de production devant la remise en cause de commandes par les compagnies aériennes.

https://www.lantenne.com/Airbus-reduit-sa-production-d-un-tiers-pour-s-adapter-a-la-demande_a51884.html

L' espoir d'une reprise économique intégrant une relance « verte »

Au sein, de l'Union Européenne, comme au sommet de la France, la question de la relance économique de l'après Covid 19 ne se conçoit qu'en ne répétant pas les erreurs précédentes (Emmanuel Macron, discours du 14 avril.)

11 ministres représentant 11 pays européens, l'Autriche, le Danemark, l'Italie, la Finlande, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et la Grèce. La France et l'Allemagne viennent de rejoindre les signataires du texte publié par Climate Home News <https://www.climatechangenews.com/2020/04/09/european-green-deal-must-central-resilient-recovery-covid-19/>

Il s'agirait de relancer l'économie en incluant des éléments de changement pour préserver le climat, la neutralité « carbone ». C'est une proposition pour respecter et mettre en oeuvre l'European Green Deal annoncé par la Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen.

<https://www.climatechangenews.com/2020/04/09/european-green-deal-must-central-resilient-recovery-covid-19/>



Un autre appel lancé par le Président de la Commission Environnement au Parlement Européen va dans le même sens. «*L'Union européenne doit développer un modèle de prospérité nouveau.*»



Ce texte a été signé par le PDG du groupe Renault Jean-Dominique Senard et la directrice générale d'Engie, Claire Waysand ainsi que le président de la Confédération Européenne des Syndicats : « L'Union Européenne doit développer un modèle de prospérité nouveau », texte paru dans Le Monde du 13 avril 2020.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/14/en-europe-il-nous-faudra-developper-un-modele-de-prosperite-nouveau_6036495_3232.html

En ce qui concerne notre région et Nice, il s'agit de renforcer les actions menées, choix de carburants marins de moins en moins polluants, électrification totale des quais du port et développement du tramway ainsi que du réseau ferré. Tout plaide en faveur d'un plan d'investissements dans l'énergie solaire nettement sous-développée dans la région Sud/Paca et d'aide à la reconversion à l'agriculture biologique, ainsi que la création d'une véritable filière de gestion et de valorisation des déchets.

Retrouvez l'ANQAEV sur Internet

- Le site Internet de l'Association : <http://anqaev.fr/>
- La page Facebook de l'association : https://www.facebook.com/search/top/?q=anqaev%20lympia&epa=SEARCH_BOX